

Les inscriptions à l'école maternelle auront lieu :

mardi 2 avril de 16h30 à 18h15

vendredi 5 avril de 16h30 à 17h30

samedi 6 avril de 10h à 12h

ou exceptionnellement sur rendez-vous (02-35-33-60-65)

Les papiers nécessaires et obligatoires sont les suivants :

- le certificat d'inscription **délivré par la mairie**
- le livret de famille
- une attestation de votre médecin certifiant que l'enfant a bien eu les vaccinations obligatoires ou à défaut le carnet de santé attestant des **11** vaccins nécessaires à l'inscription
- la feuille de renseignements que vous trouverez sur le site de la commune.
- le certificat de radiation si l'enfant a été scolarisé dans une autre école (à demander au directeur ou à la directrice)